



SAINT- JUDOCE

LETTRE D'INFOS

MAIRIE

02 96 27 41 59

5 rue du Cordonnier, 22630 Saint-Judoce

Mail: mairiestjudoce@wanadoo.fr

Site web: www.saint-judoce.fr

Accueil: Lundi, mardi, vendredi, samedi
10h00 à 12h00

URGENCES

Un défibrillateur est à disposition sur la façade de la mairie, près de la porte du bureau du Maire, à gauche côté jardin.

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

SANTE (Evran)

Dr AUBRY	02 57 69 02 30
Dr DELAHAYE	02 96 27 40 56
Dentiste	02 96 88 60 03
Ostéopathe	06 08 97 76 00
Diététicien	06 99 84 64 58
Psychologue	06 95 01 30 96
Cabinet infirmiers	02 96 27 49 60
Orthophonistes	02 96 27 57 93
Kinésithérapeutes	02 96 27 47 32
	ou 02 96 86 29 20
Pharmacie	02 96 27 40 28
Pédicure / podologue	02 96 27 43 04
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

DECHETTERIE (Evran)

Lundi	14h00 à 17h45
Mardi	fermée
Mercredi	8h45 à 12h30
Jeu à samedi	8h45 à 12h30
et de	14h00 à 17h45

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/04/2023 :

- ◆ Finances - durée amortissement ;
- ◆ Association - attribution subvention ;
- ◆ Travaux - attribution marché « fauchage des talus et des accotements » ;
- ◆ Informations diverses ;
- ◆ Dates à retenir.



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Avril 2023.

Étaient présents : Martial Fairier, Sylvie Barbé, Éric Échard, Jean-Yves Baey, Sylvie Jaquet, Marie-Claire Cotteaux, Patrick Yver, Jérôme Nicolas, Sandra Charité, Michel Moy, Philippe Nogues.

Était absent excusé :

Francis Portero, pouvoir à Marie-Claire Cotteaux.

POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Finances : détermination des durées d'amortissement des subventions d'équipement :

Le Conseil Municipal à l'unanimité a fixé les durées d'amortissement des subventions d'équipement de la façon suivante :

- pour les biens mobiliers, du matériel ou des études auxquelles sont assimilées les aides à l'investissement consenties aux entreprises : 5 ans ;
- pour les biens immobiliers ou des installations : 15 ans ;
- pour les projets d'infrastructures d'intérêt national (logement social, réseau très haut débit ...) : 40 ans.

Association attribution d'une subvention à l'association « Cercle Culturel Rance Linon » :

Le Conseil Municipal à l'unanimité a approuvé l'attribution d'une subvention d'un montant de 800 €, à l'association « Cercle Culturel Rance Linon ». Cette association, dans le cadre des célébrations du centenaire de l'église de la commune, éditera un numéro spécial du « Chamillard » sur Saint-Judoce, distribué gratuitement aux habitants de la commune.

Travaux - attribution du marché « fauchage de talus et accotements de voirie communale et chemins ruraux » sur la commune de Saint-Judoce :

Le Conseil Municipal à l'unanimité a attribué le marché « fauchage de talus et accotements de voirie communale et chemins ruraux » à la société Adrien Robert, pour une durée d'un an renouvelable trois fois.

INFORMATIONS GENERALES :

Aides financières :

L'Etat a prolongé et réhaussé les aides financières « Bonus Vélo » pour l'achat d'un vélo neuf classique ou électrique, pour les personnes répondant aux critères d'éligibilité, jusqu'à la fin de l'année 2023.

Dans un délai de 6 mois suivant la date de facturation du vélo, vous devez déposer votre demande sur le site <https://.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>

De nombreuses aides sont proposées par l'Etat pour l'achat d'un logement (prêt à taux zéro, prêt épargne logement, prêt d'accession sociale à la propriété, prêt social location-accession, prêt action logement), les aides aux travaux d'amélioration et de rénovation (MaPrimeRénov, MaPrimeRénov'Sérénité, Eco-prêt à taux zéro, dispositif coup de pouce Economie d'énergie, certificats d'économie d'énergie, chèque énergie) ainsi que des aides pour les locataires (aide mobili - jeune, l'avance LOCA - PASS, mobili-pass, la garantie Visale, aides personnalisées au logement, allocation de logement familiale).

Retrouver toutes les aides sur le site officiel : www.service-public.fr

Devenez ambassadeur du Défi Cit'eau !

Dinan Agglomération lance un appel à candidature. La collectivité recherche jusqu'à 5 foyers du territoire motivés et prêts à incarner un défi citoyen pour réduire leur consommation d'eau. Il est possible de déposer sa candidature du 20 avril au 12 mai sur le site de Dinan Agglomération. Ce Défi Cit'eau, a pour objectif de sensibiliser chaque habitant du territoire à la fragilité de la ressource en eau, il vise à éveiller les consciences vis-à-vis de cet enjeu majeur. Des gestes simples du quotidien qui permettent de réduire la consommation en eau et donc à un impact sur la ressource.

Déploiement de la fibre optique :

Des opérations d'égagement seront nécessaires afin de dégager les infrastructures aériennes. Les particuliers propriétaires devront procéder à leur charge à l'égagement qui devra être adapté en fonction de la croissance des arbres et donc de leur typologie. Les zones à élaguer seront transmises ultérieurement par le groupement constructeur.

En ce qui concerne la numérotation des habitations : chaque habitation doit avoir un numéro et un nom de rue ou lieu - dit.

Cages à ragondins :

Vous pouvez, sans être agrée piégeur, piéger les ragondins et les rats musqués, sur simple déclaration de piégeage auprès de la mairie de la commune sur laquelle vous posez des pièges, avec une délégation écrite du droit de destruction de la part du propriétaire ou du fermier.

Pour renseignements complémentaires, vous êtes invité à téléphoner en mairie au 02 92 27 41 59.

Lutte contre le frelon asiatique :

Le frelon asiatique est sorti de son hibernation.

La campagne de piégeage est en cours assurée par la commune et des piégeurs volontaires. Vous pouvez nous aider en signalant à la mairie toutes découvertes de nids de frelons asiatiques.

DATES A RETENIR :

ICI :

5 mai 2023 dès 20h : soirée jeux de société organisée par le Bar Associatif.

7 mai 2023 « Relais des villages » : 37ème relais des villages organisé par la commune Calorguen, départ salle des fêtes de Calorguen à 13h15, pause à Tréfumel de 15h35 à 16h10. A partir de 20h repas et soirée dansante sur réservation salle Beaumanoir à Evran.

8 mai 2023 : commémoration de la victoire 1945, 10h45 à Evran, 11h30 à Saint-Judoce suivi d'un vin d'honneur.

13 mai 2023 de 17h à minuit : 1^{er} anniversaire du Bar Associatif (gratuit : jeux, animations, scène ouverte). Restauration sur place.

25 mai 2023 à 20h : Conseil Municipal, salle d'honneur Saint-Judoce.

21 mai 2023 de 14h à 16h : le Bar associatif propose un atelier créatif autour du papier (décorations à réaliser par petits et grands).

02 juin 2023 dès 20h : Le Bar associatif organise une soirée « jeux de société » (n'hésitez pas à ramener vos jeux préférés).

AILLEURS :

22 mai 2023 : 18h30, Conseil Communautaire à Dinan.

16 juin 2023 : fête de la musique à Evran.